LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Surveillance, pédagogie, préservation

Maitriser les pollutions urbaines

La qualité du milieu marin est intimement liée aux apports continentaux. Il s'agit de lutter contre ces pollutions de proximité dues aux eaux usées et aux eaux de ruissellement. La commune a mis en place une politique de traitement et de résorption de ces pollutions urbaines.

1. TRAITEMENT DES EAUX USÉES

L'usine de traitement des eaux usées a été la première au monde à recevoir une certification ISO 14001 concernant son management environnemental. C'est un outil de haute technicité qui traite l'intégralité des eaux collectées sur notre commune.

Elle peut traiter jusqu'à 61 000 m^3 d'eau par jour, soit une capacité correspondant à l'équivalent de 245 000 habitants. L'eau subit un traitement physico-chimique (dégrillage, précipitation et décantation des matières en suspension), puis un traitement biologique par biocarbone (digestion de ces matières).

Après traitement, plus de 95% des matières en suspension dans l'eau sont ainsi éliminées. L'effluent est alors rejeté à 1 km du littoral et à 60 mètres de profondeur.

L'usine, située à moins de 100 mètres de la plage de la salis, est intégrée au site ; sa toiture est végétalisée et un système de traitement de l'air permet de préserver le voisinage des mauvaises odeurs.

- Consultez le dépliant dinformations sur le traitement des eaux usées

2. GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les premières eaux de ruissellement sont particulièrement chargées en matière polluante, minérale et organique du fait du lessivage des rues et des vallons. Afin de limiter ces apports, il est réalisé :

- la reprise des eaux pluviales à l'aide de mini stations de relevage, les premières eaux issues des orages sont renvoyées dans le réseau d'égout afin d'être traitées comme des eaux usées.
- la surveillance des assainissements autonomes, 2500 habitations font appel à un assainissement autonome (fosse septique + drain d'épandage) afin de traiter leurs effluents. Toutes ces installations sont suivies afin d'éviter les rejets dans le milieu naturel.



La station d'épuration de la Salis

Veille sanitaire sur la Brague

Ce petit fleuve côtier qui prend sa source à Opio débouche sur notre commune.

La qualité de ses eaux influe directement sur nos eaux de baignade et sa nappe phréatique est utilisée pour alimenter en partie Antibes Juan-les-Pins en eau d'alimentation.

Une veille sanitaire est réalisée par le SMIAGE (Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin). Cette surveillance permet de repérer et d'identifier les facteurs de dégradations agissant sur ce cours d'eau.



Le sentier le long de la Brague



Pose d'une tortue emblématique

Avec le projet pédagogique "J'aime ma Mer" et "Stop déchets", les élèves de l'école de la Fontonne et l'Espace Mer et Littoral véhiculent un message fort sur l'environnement : arrêter de jeter vos déchets dans les grilles d'eaux pluviales… ils ne passent pas par les stations d'épuration et finissent à la mer !

Pour diffuser cette mise en garde, de jolies petites tortues en inox réalisées par le sculpteur antibois Papalia sont scellées près des grilles et visibles de tous.

- Consultez le flyer "Stop déchets", le message des tortues pédagogiques

Charte de l'opération "J'aime ma mer"

- Je ne jette pas mes mégots de cigarettes afin d'aider ceux qui nettoient la plage.
- J'utilise les installations sanitaires mises à ma disposition
- J'utilise les poubelles de plage qui sont à ma disposition pour jeter mes détritus, ou je les emporte avec moi.
- Je respecte la signalisation
- Je respecte la nature en évitant de marcher dans les zones protégées
- Je respecte la nature en ne donnant pas de nourriture aux animaux sauvages
- J'avertis les responsables de plages si j'aperçois une pollution
- Je respecte la tranquillité de mes voisins



La tortue délivre un message

Le centre de réhabilitation de la faune sauvage

Il est hébergé par l'Espace Mer et Littoral de la ville d'Antibes Juan les Pins, gestionnaire du site appartenant au Conservatoire du Littoral, au milieu de 2.2ha de pinède dans le cadre enchanteur de la Batterie du Graillon.

Les tortues marines recueillies au CRFS sont des animaux trouvés en difficulté sur les côtes du Var et des Alpes-Maritimes.

Les tortues peuvent être victimes de nombreuses menaces, dont beaucoup proviennent de l'activité humaine : collisions avec les bateaux, captures accidentelles dans les filets de pêche, pollution marine (enchevêtrement ou ingestion de matières plastiques), mais aussi hypothermie, infections, blessures liées à des prédateurs etc.

Avant d'être relâchées, les tortues sont marquées par micro transpondeur à la base de la patte arrière gauche et une prise de sang est réalisée dans le cadre du programme « Observatoire des Tortues Marines ».

L'accueil de ces animaux au CRFS a un objectif multiple : secourir un animal en détresse, soigner un individu d'une espèce menacée pour renforcer les chances de reproduction de la population, recueillir des données scientifiques, et sensibiliser le grand public à une situation écologique fragile.

Il existe 3 espèces différentes de tortues marines sur nos côtes françaises de Méditerranée : la tortue Luth, *Chermodelys coriacea*, la tortue verte, *Chelonia mydas*, et la plus commune d'entre elles : la tortue Caouanne, *Caretta caretta*.

Depuis l'ouverture en 2017 il y a eu 14 tortues accueillis.

Tous les usagers de la mer sont invités à contacter la Fondation Marineland s'ils rencontrent une tortue en difficulté. Il suffit d'appeler le 06 16 86 26 86 pour qu'une intervention soit déclenchée à toute heure du jour ou de la nuit.



Le centre de réhabilitation

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes